

Nombre de conseillers : 23  
En exercice : 23  
Qui ont pris part à la délibération : 23

Séance du 26 MARS 2026

L'an Deux Mille Vingt Six, le Vingt Six du mois de Mars, à Dix-Neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Soues, régulièrement convoqué le Vingt-et-Un du mois de Mars, s'est réuni sous la présidence de Mme Danièle CORONADO, Maire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Étaient présents :** Mmes ARAGNOUET Brigitte ; BARON Marie-Paule ; BERNAD Nathalie ; CAMES Colette ; CLEDAT Catherine ; COLORADO Béatrice ; CORONADO Danièle ; CRESCENT Sylvie ; DUBARRY Béatrice ; HUILLET Paule ; SANCHO Nadine.

MM. ALMENDRO Éric ; BASTIANINI Jean-Pierre ; DEGUIRAL Philippe ; DUTARDE Emmanuel ; HUILLET Pierre-Jean ; JENNEBAUF Cyril ; LARROQUE Jean-François ; LAUDEBAT Olivier ; LOPES Philippe ; RIDEAU Yves ; SOYER Damien

**Étaient absents :**

**Étaient excusés :**

**Ont donné procuration :** Mme CHAUMEIL Julie a donné procuration à Mme CORONADO Danièle

Délibération N° D8/2026

## Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres et de Délégation de Service Public

### Exposé des motifs :

Mme le Maire expose que la Commission d'Appel d'Offres et de Délégation de Service Public (CAO-CDSP) est obligatoirement saisie de toute procédure de mise en concurrence faisant l'objet d'une procédure formalisée. Elle est composée de 3 commissaires titulaires et 3 commissaires suppléants élus au scrutin de liste proportionnel.

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal proposé, Mme le Maire propose que cette commission soit également saisie des procédures de mise en concurrence faisant l'objet d'une publicité obligatoire, et des mises en concurrence ne faisant l'objet d'aucune procédure particulière le nécessitant.

Elle rappelle que la CAO-CDSP a pour compétence de proposer l'attribution d'un marché ou d'une délégation de service public, selon le montant au Conseil municipal ou au Maire.

Mme le Maire rappelle qu'elle est Présidente de droit de cette commission.

### **Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L1411-5, L1414-1 et L1414-2, et son article L2121-21

**Vu** le Code Général de la commande publique,

**Considérant** qu'une seule liste a été présentée, de procéder à l'élection des membres de la CAO-CDSP au scrutin à main levée,

**Entendu** l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

### DECIDE

#### **Article 1 :**

Sont élus membres de la Commission d'Appels d'Offres et de Délégation de Service Public :

Titulaires :

- M. Yves RIDEAU
- M. Jean-Pierre BASTIANINI
- Mme Catherine CLEDAT

Suppléants :

- M. Éric ALMENDRO
- M. Damien SOYER
- Mme Marie-Paule BARON

**Article 2:**

Sont désignés membres consultatifs permanents :

- Mme Juliette ROME
- M. Florian LLURDA

**Article 3:**

Mme. Le Maire est autorisée à engager toute démarche, à engager toute dépense et à signer tout acte ou tout document afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

La Maire,  
Danièle CORONADO

Pour la Maire et  
par délégation  
Le Directeur Général  
des Services  
Valentin LAY



Le Secrétaire de séance  
Jean-François LARROQUE

